

## Vivre et briller à Paris. Des jeunes Congolais et Zaïrois en marge de la légalité économique\*

**C**ET article présente quelques éléments d'une enquête sur la culture des commerçants congolo-zaïrois en Europe. Bien que ces commerçants ne soient pas directement associés au pouvoir politique de leurs pays, la dynamique culturelle de ce phénomène est très liée aux crises de leurs États respectifs, en particulier politiques et économiques. L'analyse des données étant en cours, nous voulons nous garder de l'attitude qui consiste à présupposer la coïncidence entre crise économique ou politique et crise des formes sociales puis à la démontrer en construisant des récits de pratiques selon ce présupposé (1).

Il nous est apparu que la réponse de ces commerçants congolo-zaïrois, étant relégués en France au statut de chômeur ou à celui de migrant illégal (2), est d'y créer, en retour, un monde qui leur est propre rejetant, à la fois, les activités légales et le système de valeur de cette société globale. Ces exclus gagnent de l'argent et accumulent par des moyens qui sont hors du système officiel, puis dépensent en accord avec leur propre système de valeurs. En retour, ce monde rejette ceux qui appartiennent au système officiel. Dans un premier temps nous rendrons compte de la situation de crise au Zaïre et au Congo, nous résumerons, ensuite, les différents modes d'exclusion par les États, enfin, nous envisagerons rapidement la structure des activités commerciales de ces jeunes en France.

Les deux États considérés furent en crise à des moments différents. Le Zaïre fut le premier touché. La grave crise économique et politique commença au Zaïre au milieu des années 70. Ses causes furent multiples. Elles comprennent : le legs colonial d'un taux de scolarisation très bas ; le manque d'expérience des Zaïrois pour gouverner leur pays, ainsi que la politique économique négligeant la production alimentaire et axée uniquement sur l'exportation des matières premières ; la chute des prix de ces matières premières sur le marché mondial ; une politique désastreuse d'indigénisation, entre 1973 et 1976 ; une dette nationale de plus en plus importante et la politique de la guerre froide. En outre, les hauts fonctionnaires extorquèrent et monopolisèrent, par la corruption et les détournements, les biens à partir des positions qu'ils occupaient dans l'appareil

d'État, affaiblissant donc la capacité administrative de l'État, ainsi que ses revenus. L'État devint de plus en plus incapable de collecter les taxes, d'assurer les services sociaux et de maintenir les infrastructures de transport ou celles du commerce. Dans le milieu des années 70, le pays a sombré dans une crise économique avec des taux d'inflation élevés, un déclin exorbitant des revenus réels et une raréfaction des marchandises.

Depuis 1990, cette crise s'est intensifiée avec l'échec de la mise en place d'un système démocratique pluraliste mettant l'État dans une impasse politique conjuguée avec l'effondrement de l'économie officielle. Mobutu refuse de reconnaître le Premier ministre élu par la Conférence nationale et en désigne un lui-même. Mobutu contrôle la provision de la monnaie et les forces militaires effectives, rendant ainsi le nouveau gouvernement démocratique incapable de fonctionner. Il semble que les revenus de Mobutu proviennent essentiellement du commerce du diamant, la principale ressource du pays dont la production continue d'augmenter. L'unité du pays se brise : le Shaba, la région des mines de cuivre déclare son autonomie (cependant, la GECAMINES, sa plus grande compagnie a presque cessé ces activités) ; le Kivu, la région la plus à l'Est, a développé sa propre économie basée sur ses ressources d'or et des importations de l'Afrique de l'Est. L'irruption de la violence perturbe la vie économique et sociale avec les massacres de populations au Kivu et au Shaba. Les pillages périodiques des magasins et des maisons privées par les militaires non payés ainsi que les déprédations causées par des bandits armés dans les villes et la campagne détruisent l'économie. Les prix ne cessent de grimper en flèche à cause des difficultés et des coûts élevés de transport des marchandises. La famine se répand dans les villes parce que très peu de personnes ont l'argent nécessaire pour acheter des aliments. Les entreprises et les bureaux sont fermés et les travailleurs ne sont pas payés. Dans cette situation, seuls les hôpitaux, les cliniques et les écoles privées fonctionnent. Beaucoup de Zaïrois cultivent leur propre champ. Les commerçants de la seconde économie organisent l'importation et l'exportation des marchandises. C'est une situation extrême dans laquelle la stratégie résumée, par les Zaïrois, en ces termes « *on se débrouille* » est le seul moyen pour gagner sa vie.

La crise politique de l'État congolais fut plus tardive et ne subit pas les mêmes gravités que celles de son voisin. A la différence du Zaïre, le Congo est l'un des pays africains où le taux de scolarisation est le plus élevé. Quant aux ressources, le Congo est moins fourni et ne peut

\* Cette recherche a été possible grâce à une subvention du Joint Committee on African Studies of the Social Research Council and of American Council of Learned Societies with Funds provided by the National Endowment for the Humanities and the Ford Foundation.

(1) Nos enquêtes de terrain durèrent cinq mois (janvier-juin 1994). Nous avons enquêté et pratiqué des observations participantes dans le dix-huitième arrondissement de Paris qui ont duré quatre mois et, en complément, nous avons fait, pendant un mois, des séjours

rapides à Bruxelles, Lille et La Haye (Hollande). Au cours de notre terrain nous avons recueilli aussi des histoires de vie auprès des commerçants les plus divers.

(2) Notre démarche valorise le point de vue de l'État pour définir ce que nous entendons par légal. Nous entendons par légal, ce qui est conforme à la loi de l'État. Nous ne tenons donc pas compte des conceptions de la légalité que peuvent avoir les commerçants congolo-zairois d'une manière plus conforme à leur propre système de valeurs.

compter que sur son pétrole. Depuis les années soixante-dix, la crise économique était chronique, et ce pays ne connut que deux moments de répit, d'abord entre 1973 et 1974 puis de 1979 à 1983. Ces deux moments correspondaient à deux « booms pétroliers ». Le second fut le plus important et augmenta la capacité d'emprunt du pays. En 1984, un repli des cours et des revenus pétroliers provoqua une crise des finances publiques due à l'augmentation de la dette nationale. La mise en place d'un PAS (Programme d'ajustement structurel), en 1987, fut la solution pour y remédier. Les mesures prises furent contestées de deux façons : d'une part, par les élèves et les étudiants, en 1985 et 1986, qui récuserent l'accentuation des règles de sélection scolaire et, d'autre part, en 1989, par les salariés qui s'opposèrent aux mesures d'abaissement de l'âge de la retraite. C'est surtout cette crise qui creusa l'écart entre le syndicat et l'État. Cela aboutit à une série de grèves en 1989, qui paralysèrent les institutions politiques. Ces différentes critiques, provenant du champ social, furent relayées par les anciens leaders politiques ayant été démis de leur position qui revendiquaient l'instauration du multipartisme et de la démocratie dans le pays. La tenue d'une Conférence nationale, de février à juin 1991, résolut cette situation de crise politique.

Nous pouvons, dès maintenant, présenter quelques constantes sociologiques. Nous nous sommes aperçus que, du point de vue de leur nationalité, les Zaïrois et les Congolais formaient à Paris deux communautés qui, bien que se côtoyant, s'interpénétraient rarement. Le facteur linguistique est l'un des indicateurs d'appartenance à l'une ou l'autre communauté : les Zaïrois parlent *lingala* et les Congolais, *lari*. Cependant, malgré leurs différences, les structures des activités commerciales sont identiques dans ces deux communautés. Ces commerçants ont tous une forte expérience des relations avec les pouvoirs étatiques, expérience acquise dans leur pays d'origine. Ce sont des urbains, ils viennent principalement de Kinshasa ou de Brazzaville, et, plus spécifiquement, des quartiers Ndjili dans le premier cas et Bacongo, dans le second. Cette identité urbaine est très importante et détermine des caractéristiques sociologiques, bien spécifiques. Être né ou avoir vécu dans ces villes n'est pas seulement un fait d'état civil ; c'est assimiler une multitude d'expériences et d'habitudes qui qualifient la personne. Ndjili est caractéristique par le nombre très important de jeunes qui savent fabriquer des faux-papiers et trouver les moyens pour faciliter toutes les formalités de voyages à ceux qui veulent partir à Bruxelles. Bacongo façonna un mode de vie particulier que le mouvement de la SAPE (Société des ambianceurs et des personnes élégantes) a formalisé et qui réunit plusieurs jeunes de l'ethnie kongo autour de leur désir de posséder des vêtements de luxe provenant de Paris et, par

(3) Le phénomène de la SAPE a été étudié par J.-D. Gandoulou, *Au cœur de la SAPE : mœurs et aventures des Congolais à Paris*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; *Dandies à Bacongo : le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1989. Par ailleurs, R. Bazenguissa a montré que Gandoulou ne tenait pas compte des effets du champ politique dans ce phéno-

mène, cf. « Belles maisons contre SAPE : pratique de valorisation symbolique au Congo », in M. Haubert et al. (dirs.), *État et société dans le tiers-monde : de la modernisation à la démocratisation ?*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1992 ; et « La SAPE et la politique au Congo », *Journal des africanistes* 62(1), 1992.

conséquent, du projet d'aller se les procurer directement. Cette pratique a émergé dans les années 70 en vue, entre autres, de contester symboliquement les dirigeants politiques à travers leur « look » (3). L'expérience citadine favorise ainsi la possibilité de créer, d'entretenir et de conserver une série de liens, un entourage de connaissances, et ces liens, lorsqu'ils durent, assurent un « capital social », un fonds de ressources aux personnes qui ont pu les établir, et les maintenir. Ce capital social permet, dans certains cas, à Paris, de constituer la clientèle des commerçants.

L'exclusion est d'abord le fait de l'État congolais ou zaïrois et elle produit dans chaque pays deux catégories : les anciens protégés et ceux qui n'auront jamais de statut garanti par l'État. En effet, au Congo comme au Zaïre, la scolarisation était la condition minimale pour entrer dans le monde du travail, en particulier celui que contrôle l'État. La majorité des acteurs, dans notre étude, est âgée de trente à quarante ans et est entrée dans le commerce durant les années 80. Nos données indiquent que cette entrée se fit principalement pour les quatre raisons suivantes classées par ordre d'importance. La première raison est l'échec scolaire lié soit au fait des incapacités personnelles soit à la mise en place du PAS et au durcissement du système de sélection scolaire par l'État. Les autres raisons sont : la fin de la convertibilité des diplômes universitaires en poste de travail dans la fonction publique, le chômage et, enfin, la démission d'un poste de fonctionnaire qui ne rapporte pas assez d'argent pour vivre. Ce sont là des situations de ruptures liées, pour la plupart, à la fin de l'État-providence et qui obligent les acteurs à s'autonomiser davantage sur le plan économique. Ainsi, l'entrée de ces jeunes dans le commerce a eu lieu au moment où le système politique local, fragilisé, ne pouvait leur assurer aucun avenir.

Dans l'imaginaire zaïrois et congolais, la colonisation, ayant basé sa politique indigène sur l'assimilation des élites à la société des colons par la scolarisation, avait fait du commerce une activité non honorable, le travail exemplaire étant lié, lui, au statut de fonctionnaire. Cette représentation s'est transformée au cours des différentes crises subies par ces deux États (4). Toutefois, il faut établir des distinctions en fonction du critère du sexe. Au Zaïre où la crise économique a commencé plus tôt, les hommes fonctionnaires s'engageaient en plus dans le commerce hors la loi et les autres activités de la seconde économie — fraude, détournement, trafic de marchandises entre Brazzaville et Kinshasa, etc. Au Congo, le processus fut plus lent et ne concerna, d'abord, que ceux qui ne pouvaient plus espérer avoir une protection de l'État quant à leur statut, particulièrement les jeunes hommes sans baccalauréat (5), c'est-à-dire ceux qui connaissaient la plus forte incertitude quant à leur avenir. Puis, les étu-

dians et les fonctionnaires qui avaient un statut protégé — même si ce n'était que des bourses, des salaires et des avantages limités, ne les préparant pas à acquérir des habitudes ainsi que des informations nécessaires à l'exercice de ces activités commerciales — finirent eux aussi par y participer. Par ces pratiques, ces commerçants acquirent, aussi bien au Zaïre qu'au Congo, une expérience de la seconde économie dont ils tirèrent une certaine habileté sociologique (6). Cette expérience a façonné des savoir-faire qui seront valorisés en France.

Quant aux femmes, nous avons repéré, parmi les commerçantes à Paris, que celles qui avaient un statut de fonctionnaire, trafiquaient déjà, bien avant la crise de leur État, entre Kinshasa et Brazzaville ou migraient en Afrique de l'Ouest, au Bénin et au Togo en particulier, pour l'achat de pagnes (7). Ces femmes semblaient transgresser leur statut de fonctionnaire pour plusieurs raisons. Sans doute, parce que premièrement le commerce est une activité féminine dans les villes africaines modernes, et qu'en voulant l'exercer, elles ne peuvent cumuler, à la fois, les statuts de fonctionnaire et commerçante de façon légale ; deuxièmement, ces femmes n'ont pas la même conception de l'honneur social qui engonce les hommes dans certains rôles, lié au fait qu'elles ont eu moins de possibilité de promotion dans l'économie administrative ; troisièmement, c'est une manière de marquer leur statut face à leurs collègues (8) et quatrièmement, parce qu'elles pourvoient souvent à l'entretien de la famille.

Deux sortes de schèmes influencent l'imaginaire des moins diplômés pour leur migration. Pour les Zaïrois, c'est un imaginaire de prédation économique qui prime, celui des « creuseurs de diamants » (9). Ils partent en exil pour « casser la pierre » et gagner de l'argent. Cet imaginaire implique plus une dimension de « banditisme » où tout est permis et justifié par l'idée qu'il faut se débrouiller là où on se trouve. L'imaginaire congolais est inspiré par l'opposition politique ayant pour cadre la SAPE ; ces jeunes partent pour « l'aventure » (10). Précisons qu'avec le temps,

(6) Cf. Mac Gaffey *et al.*, *The real Economy of Zaïre*, London-Philadelphia, James Currey — University of Pennsylvania Press, 1991, qui décrivent quelques modalités de ces phénomènes.

(7) Ces commerçantes avaient la capacité de déployer leurs activités sur de vastes espaces transcendants les frontières puis d'y générer des rentes frontalières en jouant sur les différences de change, de prix, de potentiels productifs, de politiques économiques et de tarifs douaniers entre les pays.

(8) Elle est « celle qui vend des pagnes, des bijoux, des chaussures, etc. ». Ce qui permet d'être reconnu dans son groupe de collègues et d'y assumer un rôle. Les commerçantes jouent leur crédibilité, parce qu'elles vendent à crédit. Or, ce mode d'échange est très aléatoire car les clientes ne payent toujours pas. Recouvrer ses dettes indique donc le poids social (l'influence) de la personne dans son réseau d'amis. Lorsqu'elle est payée cela veut dire qu'elle est crainte un peu ou que ses

amis veulent la garder parmi leurs alliées.

(9) Après la légalisation de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant et, en 1983, de la libéralisation de l'échange de ces pierres précieuses, il y eut une ruée de jeunes gens vers l'exploitation du diamant et de l'or. Pour ces phénomènes de creuseurs, voir L.-M. Bwana N'sefu, « La libéralisation de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant au Zaïre. Causes et conséquences », in T. Mwayila, B. Mayele (éds), *Problèmes et perspectives de l'industrialisation minière en Afrique*, Paris, Présence africaine, 1992 ; ainsi que M. Tshibanza et M. Tshimanga, « Libéralisation et matières précieuses au Zaïre. Esquisse d'un bilan provisoire », *Zaïre-Afrique*, n° 196, juin-août 1985, et M. Tshibanza, « Le phénomène creuseur et ses paradoxes », *Zaïre-Afrique* n° 206, juin-août 1986.

(10) Pour l'imaginaire de l'aventure dans la SAPE, cf. J.-D. Gandoulou, *op. cit.* ; et sur le lien à la politique, cf. R. Bazenguissa, *art. cit.*

les deux imaginaires, le creuseur et l'aventurier, s'interpénètrent : le creuseur devient un sapeur et le mouvement de la SAPE se tourne de plus en plus vers les trafics. Quant aux étudiants et aux fonctionnaires, leurs États respectifs les prenaient en charge et les envoyaient poursuivre leurs études ou leurs formations en France.

Aux deux formes nationales d'exclusion — les anciens protégés et ceux qui n'auront jamais de statut protégé par leur État d'origine — s'ajoutent, parfois, des formes nouvelles qui se produisent en France. Ceux qui avaient un statut protégé n'arrivent pas à y travailler à leur niveau de formation : des universitaires se retrouvent manœuvres ou manutentionnaires, ou restent au chômage. La plupart de ceux qui n'avaient pas eu accès au statut protégé par l'État dans leur pays n'ont pas de titre de séjour et ne peuvent donc avoir une activité reconnue. En revanche, ces migrants congolo-zaïrois ont mis en place un ensemble complexe d'activités économiques : propriétaire d'un magasin de produits exotiques (alimentation surtout), importateurs de ces mêmes produits, vendeur à la sauvette sur le trottoir, patron d'un *nganda* ou bar clandestin, chauffeur de taxis sans patente, contrebandier de bières en provenance de la Belgique, photographe dans les fêtes et dans les boîtes, vendeur de droits d'habitation dans un squat, « exportateur » de voitures d'occasion qui, envoyées au pays, y serviront de taxi, etc. Excepté pour la première et parfois la seconde, l'aspect non officiel intervient dans les autres activités à plusieurs niveaux : au manque de titre de séjour s'ajoute le fait que pratiquement toutes ces activités ne sont pas déclarées ou autorisées par le paiement des patentes. La plupart des activités énumérées sont connues des policiers, cependant ils les tolèrent dans la mesure, toujours provisoire, où ces migrants n'existent pas aux yeux de l'État français.

Au niveau des commerçants pris globalement, notre enquête a permis de repérer trois types de circuits, le premier étant conforme à la loi tandis que les deux autres concernent des catégories d'activité hors la loi : le commerce sans patente et le commerce délictueux.

Le premier type de circuit est le fait de ceux qui avaient un statut protégé. Ici aussi, une distinction selon le critère de sexe s'impose. Les hommes travaillent dans l'import-export et dans les services de transport et de livraison, tandis que d'autres occupent des positions de manutentionnaire ou de manœuvre tout en montant des affaires au pays, affaires qui consistent surtout en exportation de voitures qui servent de taxis et qu'ils font exploiter à leur compte ou qu'ils revendent. Quant aux femmes, elles tiennent des boutiques de produits exotiques, de tissus, de produits de beauté et de coiffure, mais aussi quelques cafés et restaurants.

Le commerce sans patente est surtout contrôlé et exercé par les femmes. Elles vendent aussi des produits exotiques et des produits de beauté où elles tiennent des bars clandestins, les *nganda*. On distingue deux modes de vente pour les produits exotiques et de beauté. Le premier est la vente à la sauvette sur le trottoir aux abords de la station de métro « Château rouge » — dans le 18<sup>e</sup> arrondissement — vente qui constitue un système fermé où, vue l'étroitesse du marché, toute nouvelle recrue ne peut accéder que marginalement. Ce mode de vente est le plus risqué, car le plus voyant pour les policiers. Le second mode consiste à vendre des marchandises à des connaissances en restant chez soi, ou en tournant dans

les *nganda* et les magasins tenus par des Congolaises ou des Zaïroises.

D'autres femmes gèrent des *nganda*. La clientèle est majoritairement masculine et de la même nationalité que la propriétaire. Les *nganda* servent de la boisson, en particulier de la bière mais aussi de la nourriture. Celle-ci consiste en plat de banane plantain cuit (20 FF), en petite brochette de bœuf (10 FF), en *Saka-saka* (feuilles de manioc, 55 FF), en *mfumbwa* (50 FF), en bâton de manioc (20 FF), etc. Les *nganda* sont localisés dans des squats ou les sous-sols de certains restaurants. Ils ne sont signalés par aucune pancarte, le bouche à oreille seul permet de savoir qu'ils existent. Cette institution était déjà développée au Zaïre et au Congo, elle constituait une riposte à l'imposition par l'État d'un horaire d'ouverture aux propriétaires des bars payant leurs patentes (11). A Paris, les *nganda* furent ouverts après 1981, lorsque la politique du gouvernement socialiste français en faveur des immigrés « s'adoucit » et que des Zaïrois en provenance de Bruxelles arrivèrent en nombre. Dans la région parisienne, nous avons visité dix établissements zaïrois et huit congolais (12). Nos informateurs nous affirment qu'il y a près de cinquante établissements zaïrois et dix congolais dans la région parisienne qui sont situés, dans Paris pour la plupart, et certains en banlieue.

Les hommes qui sont dans le circuit du commerce sans patente sont des chauffeurs de taxi et des photographes. Nous estimons les photographes au nombre d'une dizaine, ils travaillent dans les *nganda* ou les fêtes : anniversaire, baptême, mariage, etc. Ils livrent leurs photos dans les cafés du 18<sup>e</sup> arrondissement.

Le nombre des hommes étant infime dans le circuit du commerce sans patente, il faut donc insister sur le caractère féminin de ce circuit. Il est moins risqué parce que les peines encourues ne sont que des amendes et non l'emprisonnement. Cette féminisation s'explique en partie, mais pas seulement, parce que ce sont les femmes qui pourvoient, le plus souvent, à l'entretien de la famille, mais aussi à cause du système de rôle mis en place au pays. Ceci est plus explicite dans le cas des *nganda*. Ces

(11) Au Zaïre, une structure approchant les *nganda* existaient depuis l'époque coloniale. Elle consistait à vendre de la boisson à des amis dans son salon. Les *nganda* émergèrent à partir de 1972. Conformément à la politique du recours à l'authenticité, lancée en 1971, un horaire de fermeture fut imposé aux bars. Cette mesure provoqua l'apparition de bars illégaux dans les salons et les cours de certaines personnes. En 1974, après la politique de zaïrianisation des entreprises, les gérants des grandes compagnies commencèrent à ouvrir des *nganda* de luxe gérés par leurs maîtresses ou « deuxième bureau ». Ces *nganda* coûtaient cher et la clientèle professionnelle utilisait ce lieu pour établir des contacts et s'occuper d'affaires. Plus tard, quand le pouvoir commença à combattre l'opinion, les *nganda* devinrent des lieux pour des réseaux très spécifiques (opposants politiques, religieux, etc.). Actuellement, les *nganda* de luxe sont gérés par les femmes des politiciens

et les autres *nganda* le sont par des commerçantes. (Ces informations sur les *nganda* au Zaïre nous ont été livrées par Pius Ngandu lors d'une conversation privée). Au Congo, les *nganda* émergèrent en réponse à l'imposition d'un horaire d'ouverture des bars, à la fin des années 70 après l'assassinat du président Ngouabi et se tenaient dans les cours de parcelles ou les salons privés. Pour les *nganda* congolais, voir H. Ossébi, « Un quotidien en trompe-l'œil : bars en "nganda" à Brazzaville », *Politique africaine* n° 31, 1988, pp. 67-72.

(12) Il y a quelques *nganda* contrôlés par des hommes mais qui sont obligés de mettre en avant des femmes pour avoir des clients. Toutefois, nous avons observé deux cas où ils se mettent en avant et adoptent des attitudes féminines, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus dans le système de l'honneur régissant les relations entre les hommes.

femmes mettent en contact des personnes ayant des statuts différents et appartenant à des ethnies ou communautés opposées. Ce qui permet aux autres commerçants d'établir des contacts et de mener des affaires dans les *nganda*. Ces femmes animent aussi, comme au pays, des lieux de plaisir et de détente.

A l'inverse, les activités telles que le recel, la vente de drogue, etc., occupent surtout les hommes jeunes. Nous n'avons pas étudié directement ces phénomènes à cause du danger évident qu'ils représentent. Exceptée la drogue, toutes les marchandises sont vendues à travers le réseau des sapeurs. Parmi tous les biens, seuls ceux qui concernent l'habillement — vêtements, parfums, montres, etc. — sont vendus d'une manière visible sur le trottoir de Château rouge. Ces jeunes sont plutôt dans une économie du « coup ». En effet, tous les produits circulant dans ce monde sont perçus comme le fruit d'un vol ou d'un trafic lucratif et ils acquièrent, de cette manière, une grande valeur sociale et marchande. *A priori*, les acheteurs croient que les marchandises sont toujours moins chères dans les magasins, parce qu'elles ont été volées. La qualité et la véritable valeur marchande sont imaginées, supputées du fait que les acheteurs pensent que le voleur n'aurait pas pris autant de risques pour des produits sans valeur marchande. Une telle règle de formation de la valeur est, bien sûr, manipulable. Ainsi, dans le cas suivant qui nous a été rapporté par un acheteur : quelqu'un vendait des pantalons à 500 FF pièce et l'acheteur s'aperçut plus tard qu'ils ne coûtaient que 250 FF dans un magasin. Ce circuit de recel fonctionne si bien que beaucoup de jeunes Congolo-Zaïrois appartenant à ce milieu ne vont plus dans les magasins. Ils payent en quelque sorte le service.

Ceux qui importent clandestinement des vêtements ou d'autres marchandises des différents pays européens vendent de la même façon un service, en allant les acheter sur commande ou en les revendant à travers leur réseau de connaissances ou encore sur les trottoirs et les cafés de Château rouge. Les vêtements viennent d'Italie, les pagnes « wax » de Hollande, les chaussures d'Espagne et les bijoux de Belgique. Ces commerçants affirment qu'ils peuvent y obtenir ces marchandises à de tout petit prix par rapport à Paris. Un « importateur » nous a même affirmé qu'il achète des costumes de marque Arthur Fox pour l'équivalent de 1 500 FF, alors qu'il coûte 4 000 FF à Paris, et il le revend à 3 000 FF. Tandis que certains importateurs achètent leurs marchandises dans ces pays, d'autres y vont pour les voler.

A l'exception des commerçants déclarés et des femmes exerçant un commerce sans patente, les jeunes commerçants congolo-zaïrois dépensent de façon ostentatoire une grande partie de leur revenu. Ils le font d'abord dans le cadre de la pratique vestimentaire mise en place par la SAPE (13). Mais le véritable lieu de la dépense ostentatoire, pour ces jeunes hommes, reste le *nganda*. Fréquenter les *nganda* est un élément essentiel de ce processus : pour y faire des rencontres utiles, recevoir des informations, avoir des nouvelles du pays, passer un bon moment. L'atmosphère est celle d'une soirée dansante : un appareil stéréo joue fort la musique

(13) Un fait significatif de cette culture est que la drogue est désignée par le mot *putulu*, mot qui s'adresse aussi — en exclamation admirative — à celui qui est bien habillé.



du pays, les conversations sont bruyantes, on discute beaucoup de politique, on danse. Les *nganda* sont généralement ouverts toute la nuit, certains n'ouvrent pas avant vingt-trois heures ou plus tard. Les clients font le tour de plusieurs *nganda* dans la nuit. Une des fonctions des *nganda* est d'être un endroit où les clients peuvent passer la nuit et se cacher de la police parce qu'ils craignent de rentrer chez eux ou encore parce qu'ils n'ont, temporairement, aucun endroit où aller et enfin, parce qu'ils vivent à plusieurs dans un petit appartement et y dorment à tour de rôle :

Le fait d'être pris dans l'ambiance, l'allégresse (*nkembo*) fait dépenser dans une sorte de potlach. Les *nganda* coûtent très cher. Les jeunes Congolais et Zaïrois dépensent en moyenne (dans chaque *nganda*) 200 FF par nuit. Il est possible d'avoir, avec ce prix, des bières coûtant entre 20 et 30 FF plus un plat qui coûte environ 50 FF. Le système de dépense exclut ceux qui travaillent légalement. Ils risquent de dilapider tout leur salaire en quelques visites (14). En outre, les horaires ne coïncident pas avec leur emploi du temps. D'ailleurs, beaucoup de Congolais et de Zaïrois qui travaillent ne savent même pas où ils se trouvent. Comme les *nganda* appartiennent aux femmes, nous pouvons en déduire que ce sont finalement elles qui récupèrent et accumulent une bonne partie de l'argent des

*nganda* a ses lois internes et ses sanctions. Tout ceci permet de rendre raison d'un paradoxe : alors qu'on pouvait s'attendre à ce que les activités commerciales baissent les coûts, les *nganda* restent chers. Les bières y sont plus chères que dans un bar légal.

Cet ensemble complexe d'activités exprime donc, à Paris, les valeurs des exclus congolais et zaïrois du champ politique de leurs pays respec-